



Numéro 626 - mai 2023

Courrier de l'UD 14

<https://www.facebook.com/udcgt14/>

<https://www.calvados.cgt.fr>

RETRAITES :

Le combat n'est pas terminé !

Déposé le 26/05/2023

CAEN PIC

P4

LA POSTE
DISPENSE DE TIMBRAGE

Agenda

06 juin

Journée nationale
de grèves et de manifestations

19 juin

Conférence/débat

les conséquences du changement climatique
sur le travail et sur l'emploi

20 juin

Assemblée Générale constituante de l'IHS Calvados
13 juillet

journées d'été dans le Calvados

Imprimé par nos soins

Directeur Publication : Jean Jacques Morel Poirier

N° commission paritaire : 1127 S 06277 - N° ISSN : 2496-5065

Le Courrier de l'UD 14, 8, Rue du colonel Rémy 14000 Caen

Téléphone : 02.31.83.68.25 Mail UD CGT 14 : ud14@cgt.fr

Site internet : <https://calvados.cgt.fr>

Pour écrire au journal : courrier.ud1404@orange.fr



6 JUIN UNITAIRES POUR GAGNER LE RETRAIT ET LE PROGRÈS



À l'appel de l'intersyndicale, ce sont plus de 32 000 travailleuses et travailleurs, jeunes et retraités qui ont manifesté le 1er mai dans la Calvados !

Le monde du travail s'est une nouvelle fois mobilisé, de façon massive, et dans toute la France. Au total, ce sont plus de 2.3 millions de personnes qui ont défilé dans les villes de notre pays pour le retrait de la réforme des retraites. Mais aussi pour rendre hommage aux travailleurs et travailleuses, ainsi qu'à leurs luttes passées pour l'accès à de meilleures conditions de travail et à la dignité !

Cette 13ème journée unitaire contre la réforme des retraites démontre la détermination des travailleurs et travailleuses à faire échec à cette réforme. Mais elle démontre aussi la volonté du peuple d'être écouté. En effet, l'adoption de la réforme des retraites par le 49-3 a entraîné une crise démocratique, dont il faut sortir le pays par le haut !

Depuis plus de 3 mois, des records sont battus. Tant par le nombre de manifestant.e.s - avec une moyenne de plus de 32 000 personnes par manifestation dans le Calvados, que par le nombre de grévistes, dans le public comme dans le privé.

Depuis des semaines maintenant, nos organisations font preuve d'une grande responsabilité. Aujourd'hui encore, nous demandons au gouvernement, ainsi qu'aux députés, de prendre la leur.

Si la date de la prochaine mobilisation peut faire débat, nous devons de rappeler que, pendant la Seconde Guerre Mondiale, de nombreux syndicalistes ont participé à la Résistance. Beaucoup d'entre eux ont été arrêtés, déportés, et exécutés. Alors, le 6 juin est aussi l'occasion pour nous de leur rendre hommage et de rappeler l'importance de leurs luttes - pour la liberté, la démocratie, les droits des travailleurs et travailleuses !

Face à l'ampleur de la contestation et la volonté majeure du rejet des 64 ans, nous demandons d'obtenir des réponses à la hauteur des enjeux !

Le gouvernement doit retirer son texte.

Nous le répétons : 64 ans, c'est non !

Le mardi 6 juin 2023

Maintenons massivement la pression pour que le gouvernement retire sa réforme !

■ 10h30 Place Saint Pierre à CAEN

■ 17h30 Place Mitterrand à LISIEUX

■ 17h30 Porte Horloge à VIRE

On ne tourne pas la page !

EDITO



Allan BERTU
Secrétaire Général
Union Départementale
CGT du Calvados

Nous vivons une mobilisation exceptionnelle, de par son ampleur et de sa durée!

Dans la période, l'unité syndicale joue un grand rôle. Qui l'aurait cru un 11 mai, quand nous avons démarré les hostilités le 19 janvier.

Bien que la loi ait été promulguée, l'opposition à la réforme des retraites reste très largement majoritaire dans toutes les catégories de salariés et dans l'opinion publique.

Le temps du bilan n'est pas encore venu car la mobilisation n'est pas terminée, avec nos initiatives locales et nationales que nous menons quasi-quotidiennement.

La mobilisation du 1er mai fut très réussie dans toutes nos villes du Calvados, une vraie démonstration de force qui va d'ailleurs renforcer la CGT sur le plan départemental quand on voit que la couleur rouge fut largement majoritaire dans les cortèges.

Ce sont plus de 200 nouveaux adhérents qui nous ont rejoint depuis le début du mouvement sur notre territoire !

Nous avons encore fait mentir tous les pronostics qui avaient enterré la mobilisation, achevé la CGT, prédit l'explosion de l'intersyndicale ... Près d'un mois après la promulgation, **on ne tourne pas la page !** La réussite du 1er mai nous oblige donc à la poursuite de la lutte.

Dans le même temps, nous assistons à une radicalisation du pouvoir : offensive policière contre les militantes et militants, contre les manifestant.es à l'instar de ce qui s'est passé lors du village SNU de Caen, interdiction de casserolade (alors que les néo nazis ont pu manifester librement dans Paris le samedi 6 mai dernier), offensive contre la CGT du Calvados comme le député BOUYX qui nous stigmatise autour de la date du 6 juin, ce qui réveille les plus bas instincts de certains fascistes ou autres nostalgiques de l'Algérie Française

Bref, restons vigilantes et vigilants dans la période.

Le Comité Confédéral National de la CGT a tracé les perspectives tout en analysant nos difficultés avec un mot d'ordre clair : nous continuons la bataille pour la non-application de la loi tout en offrant des perspectives crédibles aux salariés, sans angélisme, ni en reniant la réalité. Ils ne se mobiliseront pas s'ils pensent que nous n'avons plus de chance de gagner.

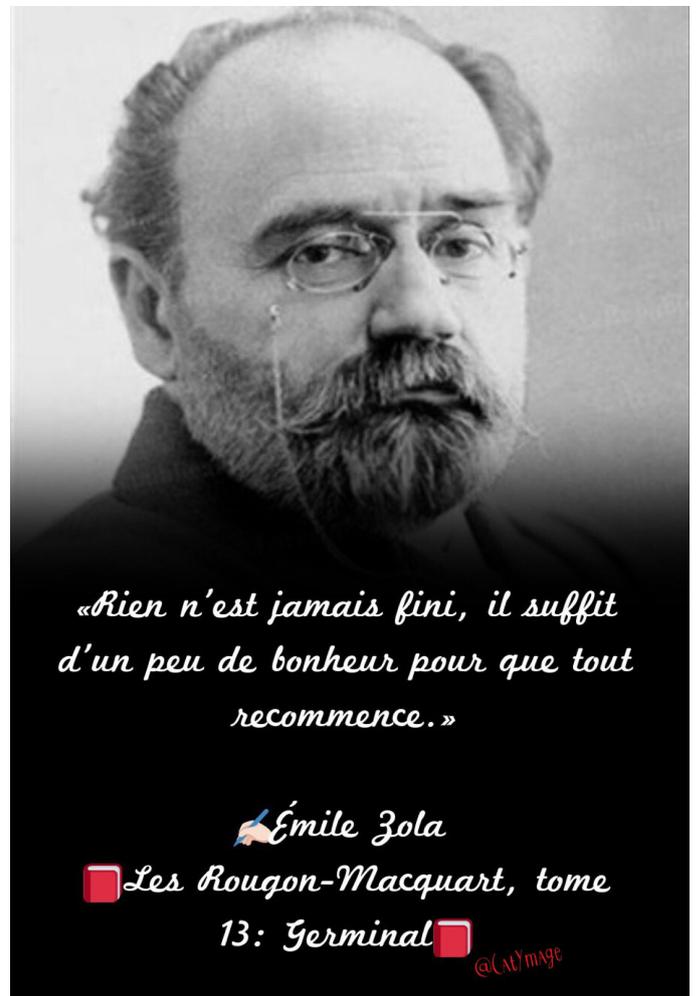
C'est le sens de la prochaine journée d'action du 6 juin, deux jours avant l'examen du projet de loi abrogatoire proposé par le groupe LIOT.

Il s'agit d'une opportunité tactique évidente qui nous a permis de gagner une 14e journée de mobilisation.

Là encore sans angélisme, il y a une possibilité sérieuse qu'elle soit adoptée même si le pouvoir va tout faire pour l'empêcher, ce qui serait un coup de tonnerre politique, et ce qui confirmerait l'isolement inédit de Macron et légitimerait encore plus notre exigence de non-application.

Nous vivons une période incertaine, pour ne pas dire historique, tant le monde est bouleversé par une crise économique et sociale majeure. Carrefour, Total Vertbaudet dans le Nord, et dans le département du Calvados : Tokheim, Bosch ... Les mêmes méthodes du patronat : Coupes franches dans les effectifs, gel des salaires, polyvalences et renoncements, fermetures ou plans de licenciement ... Ces entreprises comptent utiliser tous les leviers du dumping social afin de réaliser les objectifs de productivité ...

Les salarié.e.s, retraité.e.s, jeunes, privé.e.s d'emploi peuvent compter sur une CGT du Calvados à l'offensive, du local au global.



Condé en Normandie :

Le 1er mai,
l'Union Locale
rend hommage
aux victimes de
l'amiante !

Par **Patrick YGE**
et **Jean PAYEN**



Dès 1890, l'inhalation de l'amiante était reconnue comme dangereuse. Ce n'est qu'en 1997 qu'à Condé comme ailleurs dans le pays que son utilisation a été interdite. Les risques sanitaires étaient pourtant bien connus. Ce sont des dizaines de victimes dues aux conditions de travail exécrables, aux manques de respect des travailleurs, tout particulièrement ici à Condé.

Il ne faut pas oublier que des milliers de personnes sont décédées et décèdent encore aujourd'hui pour avoir essayé de gagner leur vie en travaillant dans un environnement poussiéreux, cancérigène et de plus, connu pour sa dangerosité depuis 1904. Elle a été utilisée à grande échelle dans le monde entier pour son faible coût productif et surtout pour le profit du capitalisme et des entreprises utilisatrices en finissant par jeter à la rue comme de vulgaire kleenex l'ensemble des salarié.es.

Et n'en déplaise à certains, ce n'est pas le fruit du hasard si l'on appelle la vallée du Noireau, « la vallée de la mort ».

Essayer de nier la vérité, c'est profondément manquer de respect pour celles et ceux qui sont morts pour avoir essayé de gagner leur vie dans la dignité.

Aujourd'hui encore, les maladies liées à l'amiante représentent la deuxième cause de maladies professionnelles et la première cause de décès liée au travail (hors accident du travail).

Comme tous les ans, le 1er mai, jour de la fête des travailleuses et des travailleurs, l'Union locale CGT de Condé en Normandie a déposé une gerbe à la mémoire de celles et ceux victimes de l'amiante, victimes d'avoir voulu subvenir décentement aux besoins de leur famille, victimes d'employeurs sans scrupule dont aucune faute inexcusable n'a été retenue par la justice malgré les nombreux procès.

Alors que voilà bientôt 10 ans, le 30 juin 2013 exactement, que Condé sur Noireau, et les travailleuses et travailleurs, subissaient, malgré une forte opposition, les conséquences du libéralisme européen et de la construction automobile française par la fermeture de l'usine fabricant de matériaux de friction (plaquettes de frein, disques d'embrayage), usine délocalisée en Roumanie.

Ces gens doivent avoir la mémoire courte et oublient bien facilement que l'entreprise, en dernier lieu Honeywell, et ses salarié.es ont fait à leur époque la richesse de Condé et ses environs.

Alors, pourquoi toute cette misère humaine ?

L'arbre des causes, l'exploitation de l'homme par l'homme, la main invisible du marché, Combien de temps encore, cela doit-il durer ? 100 ans ! 1923, 2013, 2023.

- Ici repose la mémoire des travailleurs et travailleuses.
- Ici repose les victimes du travail.
- Ici repose les victimes des maladies professionnelles.
- Ici repose les victimes de la violence de l'état.
- Ici repose les victimes de la répression.
- Ici repose les victimes du capital.
- Ici repose les victimes de la complicité passive et active.
- Ici repose les victimes de l'injustifiable.
- Ici repose les victimes de l'injustice d'état.
- Ici repose les victimes de l'injustice sociale.
- Ici repose les victimes de la guerre, des guerres du capital économique.
- Ici repose les victimes de la haine, du racisme.
- Ici repose les victimes du profit à tout prix, à n'importe quel prix, sans règles ni contraintes.
- Ici repose les orphelins et les veuves.
- Ici repose le vol de nos vies, de nos libertés, et puis mourir au travail.

Voilà le bilan du recul, de la compromission, de la corruption, de la fraude, de l'évasion fiscale.

Ici et ailleurs, construisons un autre monde pour un mieux vivre ensemble.

Vivre sa retraite durement gagnée et mourir en bonne santé reste un droit.

C'est dans ce contexte que l'Union Locale CGT de Condé en Normandie a honoré le 1er mai, la mémoire des victimes de l'amiante en un déposant une gerbe et en s'inclinant devant le monument érigé aux victimes d'industriels sans respect pour la vie humaine. En s'inclinant en l'honneur de ces victimes mais aussi de toutes celles et de tous ceux qui resteront amiantés à vie, avec l'épée de Damoclès au-dessus de leur tête.



Les DOMIDOM : L'équipe de femmes qui a tenu tête au groupe ORPEA pendant 45 jours !

Une collègue appelle une autre collègue et nous voilà partie un 18 octobre 2022 pour 45 jours de grève reconductible.

Nous n'avions rien, un drap un marqueur ce jours a été l'élan du ras le bol de nos salaires, gasoil, panier repas prévoyance que nous demandions à notre employeur qui n'écoute rien.

Nous avons au fur et à mesure appris à nous organiser pour faire durer et évoluer nos revendications qui étaient très légitimes, certaines de mes collègues ont entre 10 et 15 d'ancienneté chez DOMIDOM SERVICE, sans aucune ou presque pas d'augmentation de salaire, une collègue diplômée avait le même salaire qu'une collègue qui arrivait dans la boîte ! honteux dissons-nous !

Je me rappelle les débutantes de grève que nous étions DOMIDOM, c'est du privé et nous toutes mignonnes nous allons déposer nos préavis de grève à la mairie, en préfecture à notre employeur.

Nous participons à la manif pour voir comment cela se passe ! La première le 18 octobre 2022.

Puis nous allons très vite être sollicitées.

Les syndicats sont venus nous voir, SOLIDAIRES, la CGT, puis les politiques dont le NPA et aussi Mrs Arthur DELAPORTE et François RUFFIN qui nous ont reçues à l'Assemblée nationale. Super journée ! Merci à eux.

Nos camarades CGT d'ENEDIS dont les locaux sont quasiment en face des nôtres à Caen nous ont organisé un super barbecue !

Notre ami Berni qui nous amené des « plats faits maisons » tous les jours (merci Berni).

Les médias : France 3, Liberté, Ouest France... Angélika a même été invitée sur les plateaux de BFM télé face au ministre du travail sur un débat sur la réforme des retraites.

Enfin, nous avons décidé de nous syndiquer. Un vote à main levée et nous voilà parmi les camarades de la CGT commerce et services. Merci à Stéphane FUSTEC de la Fédération commerce et services pour le boulot en relais à PARIS.

Du jamais vu chez ORPEA : « Piquet de grève CGT devant le siège de DOMIDOM services à Puteaux, même la police nous attendait les 8 femmes que nous étions.

Quand nous avons démarré la grève nous étions 14, nous l'avons finie à 8 »

Puis ce sont enchaînées les élections professionnelles en février et mars 2023. Les 849 salariés de DOMIDOM services répartis sur toute la France ont pu voter électroniquement. La CGT a fait un excellent score ce qui fait qu'aujourd'hui les 8 grévistes que nous étions sommes pratiquement toutes élues au CSE.

Ainsi aujourd'hui Déborah est trésorière, Chloé est secrétaire de la CSSCT, Lola est la référente Harcèlement, Zine à la commission formation, Evelyne Zainab à la commission logement, Séverine est DS et moi Angélika je suis la secrétaire du CSE.

Quelle aventure ! Je pourrais tout vous raconter minute par minute tout est gravé dans ma tête à jamais. Cette lutte que nous avons menée, quelle expérience !

Nous sommes sur un petit nuage ! Ce que nous retenons par-dessus tout c'est que quand on se bat on gagne.

Avec le soutien des camarades, des citoyens, des politiques, de la jeunesse, la lutte finit par payer.

C'est plus de 10% d'augmentation de salaires pour l'ensemble des salariés de DOMIDOM services et 14 % d'augmentation sur le remboursement de leurs frais kilométriques, et un échelon supplémentaire pour tous.

C'est aussi la mise en place de VAE prises en charge par DOMIDOM SERVICE pour tous les salariés qui la souhaitent.

On le redit, la lutte, ça paye et ça payera toujours pour peu qu'on soit unis et solidaires.

Par Angélika OSMANE

Hommage à

Christian

LETELLIER



Militant de longue date à la FAPT, d'abord sur Paris, Christian a intégré le syndicat départemental du Calvados au siècle dernier, au moment de sa mutation comme facteur à Caen.

Il y était élu à la commission exécutive. C'était une époque où n'étaient pas encore la FAPT mais toujours les PTT.

Il a pris des responsabilités très vite à la section de Caen RP, le plus gros bureau de Poste du département en termes de personnel, il y a été un secrétaire de section actif.

Il a été élu et mandaté CGT dans quasiment toutes les instances représentatives de la Poste, tant au niveau local que bas-normand.

Professionnellement, le dernier poste de travail de Christian a été « conducteur de machine de tri », une inaptitude l'ayant écarté du métier de facteur. Mais la dernière position de travail postal n'a vu Christian depuis un bon moment.

Ses activités et mandats tant syndicaux à tous les niveaux, que politique à la mairie de Fleury lui prenaient depuis plusieurs années tout son temps de travail, et il est devenu permanent à la CGT.

Au niveau de notre SD, il a été mandaté au CHSCT à Caen, élu au Comité Technique régional, élu régional en commission paritaire pour les collègues de son grade, élu CGT à la section Calvados de la Mutuelle Générale. Au niveau régional, il était mandaté à la CARSAT Normandie, au comité régional, entre autres, administrateur CNAV au niveau national et conseiller confédéral retraite.

Ses différents mandats ont permis à de nombreux camarades de faire la connaissance de Christian de découvrir son éloquence et ses prises de paroles, même si celle-ci pouvait parfois être un peu longue. Tout le monde savait que Christian œuvrait pour la CGT de tout son cœur et de sa force. Il partageait ses connaissances et mettait ses compétences au service du collectif que ce soit dans la lutte pour l'amélioration des conditions de vie et de travail mais aussi pour la défense de ses collègues face à la hiérarchie. Pour Christian la confiance, la fraternité, l'amitié entre camarades n'était pas de vaines paroles,

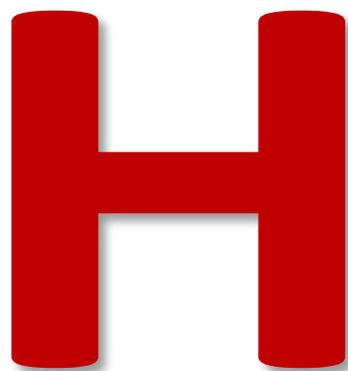
Ma prise de responsabilité est récente au sein de notre syndicat, je ne connaissais personnellement pas beaucoup Christian. Mon arrivée dans la CE est arrivée au moment où celui-ci c'était volontairement mis en retrait. Il voulait se réinvestir dans notre SD, la maladie l'en a empêché.

Des camarades, qui le connaissent mieux que moi, pourraient raconter des tas d'anecdotes liées à l'action syndicale vécue avec Christian pendant les réunions, les formations, les interventions dans des rencontres organisées par des usagers et des communes rurales du département dans le cadre de la défense du service public postal.

Au nom de notre syndicat et des vieux compagnons syndicaux de Christian, dont les absents nous demandent de les excuser, j'apporte tout notre soutien à sa famille et ses proches.

Salut Christian, nous ne t'oublierons pas.

Par **Thibault SOULAT**
Secrétaire Général
du syndicat CGT FAPT Calvados



pour Histoire

La chronique de

Christian LANGEAIS

Quand la petite histoire rejoint la Grande !
juin, aout 1936, l'été des grèves !

La victoire électorale du Front populaire, même si elle n'est que relative dans le Calvados, y provoque, comme partout en France, un renouveau de combativité de la classe ouvrière. Les ouvriers du Calvados participent au grand mouvement de grève se déroulant en juin 1936. Ce nouvel éveil des travailleurs, bref et intense, trouve son origine directe dans l'espoir né de l'arrivée au pouvoir d'une gauche décidée à améliorer la condition ouvrière.

On ne peut attendre de l'opinion publique du Calvados, surtout de sa frange la plus conservatrice, qu'elle accorde un blanc-seing au Front populaire et qu'elle se laisse entraîner dans une joie béate, mais pour autant, aucune manifestation d'opposition au gouvernement ne se déroule dans le département.

C'est le 5 juin que la série de grèves commence dans le Calvados. Les 1300 ouvriers de l'usine d'électrometallurgie de Dives sur mer arrêtent le travail à 13h. L'objet de la grève est clair : il ne s'agit pas d'handicaper le nouveau gouvernement mais au contraire de le stimuler et de le soutenir, et obtenir, au niveau de l'entreprise, des avancées sur les revendications matérielles locales. L'encadrement du mouvement par les militants permet d'éviter les débordements et la grève s'y déroule sans incidents. L'occupation de l'usine de Dives, dans la fête est une illustration du mélange de joie et de responsabilité de l'esprit de juin 1936. Celle-ci cesse dès le 10 juin, après cinq jours d'occupation, les ouvriers ayant obtenu satisfaction notamment grâce à la signature des accords de Matignon dans la nuit du 7 au 8 juin, qui prévoient une augmentation des salaires entre 7 et 15%, la reconnaissance du droit des syndicats et l'établissement de conventions collectives dans chaque entreprise. Une série de lois adoptées les jours suivants telles la loi des quarante heures et les quinze jours de congés payés sont emblématiques des conquêtes du Front populaire.

La grève de Dives est la seule dans le Calvados à s'être déroulée avant la signature des accords de Matignon. L'essentiel de la vague gréviste se déclenche à partir du 8 juin. Au total 28 grèves, regroupant 4870 ouvriers, soit 30000 journées se déroulent en juin.

Parmi ces 28 entreprises en grève, 25 sont accompagnées d'occupation. En occupant l'usine les ouvriers veulent montrer qu'ils sont responsables de leur outil de travail. L'entreprise jusqu'alors considérée comme lieu de travail et rarement comme lieu d'expression et d'action politique, est ainsi vue différemment.

Les grèves sont dirigées contre le patronat. Les grévistes ayant pour la première fois l'appui d'un gouvernement qui leur est favorable, il s'agit de faire pression pour l'application rapide des accords de Matignon.

Le patronat se trouve, pour la première fois, en position de faiblesse, d'où le succès rapide des grèves. Celles-ci aboutissent à des conquêtes importantes pour les ouvriers, parfois après une seule journée de grève.

Les seuls conflits qui durent plus de dix jours sont ceux des Ateliers Mécaniques de Normandie à Mondeville, l'usine Laniel à Lisieux et les dockers de Caen.

Dans les négociations, où interviennent le Préfet ou le Sous-préfet, la CGT joue un rôle actif en aidant les ouvriers à rédiger un cahier de revendications et elle devient ainsi le meilleur interlocuteur syndical, y compris sur des lieux de travail non engagés dans la grève. Elle se renforce d'autant.

Ces 28 grèves concernent exclusivement le secteur privé. Les cheminots et les fonctionnaires alors qu'ils représentent le plus fort taux de syndicalisation n'y participent pas. Le poids syndical, « l'état patron » du Front populaire a pu leur rendre la grève inutile, les salariés attendant, confiants, l'application des accords de Matignon.

Donc la répartition des conflits montre une forte participation des dockers et du secteur métallurgique, même si la plus grosse entreprise du département, la SMN, n'est pas concernée, alors que la mobilisation est faible dans le textile, le bâtiment et la mine.

Il est incontestable que le rôle joué par la CGT dans ces grèves de juin 1936 est considérable. Ses militants s'y montrent actifs, concernés et compétents. Bien loin de pousser à la révolution comme les présentent les forces réactionnaires, ils contribuent à éviter les heurts dramatiques.

C'est par exemple cette volonté qui apparaît lors d'une réunion du Syndicat des Métaux de Caen, regroupant 1200 personnes, le 11 juin 1936 où les orateurs incitent les ouvriers à rejoindre le syndicat et « à n'obéir qu'aux directives de dirigeants responsables des organisations ouvrières afin de ne pas créer d'embûche au gouvernement ».

La situation de la CGT est alors paradoxale : il faut expliquer aux ouvriers qu'il faut agir, ce « réveil des travailleurs » ce qu'elle sollicitait depuis des années, mais de manière cohérente et efficace alors que parfois la colère, l'impatience est là.

Mille adhésions sont recueillies par la CGT les 10 et 11 juin 1936, selon l'estimation de la police.

C'est l'ensemble d'une classe sociale qui reprend espoir, et pour nombre de ces nouveaux syndiqués, les militants qui émergent, dont de nombreux jeunes, les grèves de 1936 vont constituer une prise de conscience qui va peser lourd dans leurs engagements ultérieurs.



EXPERT DE PROXIMITÉ des représentants du personnel

→ 3 activités pour
comprendre
analyser
et agir

sur les relations entre le travail et les questions sociales liées aux conditions de vie et d'emploi des salariés.

/ LA FORMATION

Des élus formés pour être des acteurs efficaces et incontournables sur les questions économiques et sociales

/ LES EXPERTISES ÉCONOMIQUES ET SANTÉ AU TRAVAIL

Utiliser le droit à expertise pour analyser la situation économique de l'entreprise et identifier les risques de l'organisation du travail pour la santé des salariés

/ LES ÉTUDES, LE CONSEIL

Un accompagnement au plus près des besoins des élus pour mener des analyses pointues

Accueil – Conseil

01 55 82 17 30 - info@emergences.fr

emergences.fr